



Mobilité, en marche vers des pratiques plus raisonnables

Les questions environnementales actuelles nous amènent à nous interroger sur nos pratiques en matière de déplacements : l'usage de la voiture individuelle interpelle et des usages alternatifs voient le jour. Forte de ce constat, Brocéliande Communauté qui porte la compétence mobilité, a chargé Robin Clamart d'une mission sur le sujet.

La commune de Maxent est en complet accord avec cette notion accompagnant la mobilité du quotidien et la transition écologique et solidaire.

Les solutions sont nombreuses et ne cessent de se développer ; "En 2023, Brocéliande Communauté met en place son Plan de Mobilité Simplifié (PDMS), document stratégique cadrant les futurs projets et actions en matière de déplacements et de mobilité. A cette occasion, Brocéliande Communauté lance une démarche de participation citoyenne pour imaginer avec les habitants et les usagers du territoire les ambitions de cette stratégie". Dans ce cadre, Brocéliande Communauté lance un questionnaire pour recueillir vos premières idées pour mettre en place des mobilités plus durables et innovantes. Des questionnaires papiers sont disponibles en mairie. Vous pouvez également compléter le questionnaire en ligne.

bit.ly/Pdms-Broceliande



questionnaire



Nouvelle ligne de transport en commun entre Plélan-le-Grand et Redon
Ligne 12
entre 4 h et 21 h



Covoiturage spontané
Mise en oeuvre d'une expérimentation des lignes de covoiturage spontané sur Maxent et St Péran



Déplacement solidaire (ADMR) à la demande : personnes seules ou accompagnées ayant des difficultés pour se déplacer
02 99 06 74 28.
(voir Mini Max' n° 23)



Taxi scolaire : suspendu temporairement faute d'un nombre suffisant d'enfants inscrits



Projet de liaisons cyclables inter-bourgs porté par Brocéliande Communauté.
Les travaux d'aménagement de voirie de la tranche 1 sont quasiment achevés
Maxent sera concerné par une tranche ultérieure

Le mini Max' est disponible à la mairie en libre service, à la médiathèque, la garderie, la boulangerie et la cabane à livres.

Boulangerie - Commerce Multi Services POULY

Tél. 02 99 06 70 48

Ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19h30. Les dimanches de 7h30 à 13h. Fermé les mercredis.

Les Restos du Cœur

la Côtelais, Montfort-sur-Meu : le jeudi de 9h à 12h

Tél. 02 99 07 13 89

l'interVal OFFRE D'EMPLOI
ON RECRUTE POUR L'ÉTÉ !

**NOUS RECRUTONS !
ANIMATEURS.TRICES
ENFANCE**

Pour l'été 2023 - juillet et/ou août

Dans une équipe dynamique et motivée vous participez à l'animation de groupes d'enfants âgés de 3 à 11 ans dans un accueil de loisirs
Vous avez le sens des responsabilités, des connaissances en nature, sports, grands jeux, créations, ...
Contrat vacataire CEE (60€/jour dip. BAF)

Sur les communes de Maxent, Monterfil, Plélan le Grand et Treffendel

ENVOYEZ VOTRE CV ET LETTRE DE MOTIVATION
À ACCUEIL@INTERVAL.ORG

SUPER LOTO
SAMEDI 18 MARS 2023
MAXENT

1 BON D'ACHAT DE 500€
1 BON D'ACHAT DE 250€
1 BON D'ACHAT DE 200€
1 BON D'ACHAT DE 150€
1 BON D'ACHAT DE 100€

PANIER GARNI
DE NOMBREUX AUTRES
LOTS

20H - SALLE POLYVALENTE
OUVERTURE DES PORTES À
18H

3€ LE CARTON - 8€ LES 3 CARTONS
15€ LA PLAQUE DE 6*1 GRATUITE
ANIMÉ PAR GASTON

PAS DE RÉSERVATION
ORGANISÉ PAR L'APEL DE L'ÉCOLE ST JOSEPH

GALETTES SAUCISSES, FRITES,
SANDWICHES, CRÊPES, CONFISERIES

L'inter'Val et le CCAS

Du temps pour les aidants

Venir en aide à un proche, voilà une situation banale pour des millions de français, sans qu'ils se définissent comme aidants.

Comment trouver un équilibre et préserver sa santé d'aidants ?

Besoin d'aide et de répit ?

Le CCAS, les mairies et l'Inter'Val vous invitent à faire part de vos besoins. Participez prochainement aux temps d'échanges et de rencontres. Pour tout

renseignement, contactez le CCAS, Françoise Foucaud lors de sa permanence le mardi matin, tél. 0299067015, ou l'Inter'Val, Marine Sachet, tél. 0764064542

Maxent d'autrefois

A l'initiative des membres du CCAS, des ateliers sont proposés avec pour objectif :

- de lutter contre l'isolement chez les personnes âgées ;
- d'éviter le repli sur soi,
- de se sentir utile, de donner l'envie de transmettre son histoire ;
- de recréer du lien social, d'assouvir le besoin de se rencontrer ;
- de donner l'occasion aux aidants de sortir du quotidien et d'avoir du temps pour soi.

Une quinzaine de personnes se retrouve toutes les 6 à 7 semaines pour partager leur histoire, photos, anecdotes...

Prochain atelier **le mardi 7 mars à 16 heures à la salle du conseil municipal.**

Dans la bonne humeur, l'équipe travaille actuellement sur l'identification et l'implantation des commerces et de l'activité artisanale en centre bourg et dans les villages.

Prochainement, place à la chanson d'antan ! Mais chut ! Pour en savoir plus rejoignez le groupe. Il n'est pas trop tard !

Les Classes 3

Voici déjà plusieurs semaines que les jeunes des classes 03 travaillent sur l'organisation de la traditionnelle Fête des Classes.

Vous souhaitez participer à l'organisation, n'hésitez pas : les volontaires sont les bienvenus ! Glissez une petite fiche indiquant votre nom, prénom, année de naissance, adresse postale ainsi que votre numéro de téléphone, dans les urnes disponibles à la boulangerie et à la mairie. Vous pouvez également transmettre vos informations par mail : classesdemaxent@gmail.com ou par téléphone : 06 01 03 18 10



UN PETIT PEU DE GALLO

traduction du n° 23

Quand le temps s'assombrit, et que les poules s'accroupissent, c'est quasiment sûr, une averse va nous tomber sur la tête.



Collecte des boîtes d'aiguilles usagées

- du 27 février au 4 mars
- du 30 mai au 3 juin
- du 28 août au 2 septembre
- du 27 novembre au 2 décembre

Collecte dans les déchèteries du canton aux jours et heures d'ouverture habituels.

**Réservée aux particuliers en automédication,
Aiguilles conditionnées en boîtes délivrées en pharmacie.
S'adresser au personnel de la déchèterie lors du dépôt.**

SMICTOM : collecte de déchets **Bac vert** tous les mardis **Bac jaune** le 16 février, 2 et 16 mars.

Sortir les bacs la veille, (horaires de passage variables) poignées vers la rue, couvercles fermés.

Permanence

Gendarmerie de Plélan-le-Grand
Mercredi et samedi : 14h à 18h
Tél : 02 99 06 81 05

Éclairage

Les conditions d'éclairage nocturne sont modifiées en agglomération, à compter de 1er février 2023 par arrêté du maire n°005/2023.

L'article 1 précise les conditions d'éclairage nocturne sur le périmètre de la Commune de Maxent dans les conditions définies ci-après :

- chaque jour de la semaine :
- * le matin, mise en route à 6h45,
- * le soir, extinction à 20h30.

Médiathèque

En cas de panne ou de dysfonctionnement du réseau internet, les habitants ont la possibilité d'utiliser les outils disponibles à la médiathèque. Contact 02 99 06 76 04

Organisé par :

MAXENT

Samedi 4 Mars 2023

Repas Rougnil-Saucisses & Soirée Dansante

(Ouverte à tous à partir de 19h00)

Salle polyvalente de MAXENT
À partir de 19H00

Tarifs :

- Sur place / Service de 19h30 :
- Enfants 12€ | Adultes 15€ (jusqu'à 12 ans)
- A emporter / Service de 19h30 à 20h10 :
- Enfants 10€ | Adultes 15€ (jusqu'à 12 ans)

À la maison :

- Lit ou Sofa
- Rougnil saucisses
- Parrellette aux pommes
- Café
- Boissons non comprises

Sur réservation jusqu'au 25 Février 2023

- Chaufferie POULY à Maxent
- Garage SALMON à Goulven
- Villa SALMON 06 23 23 20 46
- Julie VALLÉE 06 33 44 04 60 (Possibilité de réserver par téléphone)

Modèle de règlement n° 05/21 de la Fédération Française

Expression de la minorité conformément à l'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales :

La minorité n'a pas souhaité s'exprimer sur l'édition 24 de février 2023